

FÉDÉRATION
PROTESTANTE
DE FRANCE



Rapport d'activité 2024



Fédération
protestante
de France



La Fédération protestante de France (FPF) rassemble 26 unions d'Églises et plus de 70 associations représentant près de 500 communautés, œuvres et mouvements protestants.

Créée en 1905, la FPF est l'organe représentatif du protestantisme français auprès des pouvoirs publics. Elle diffuse la parole publique protestante et valorise l'actualité de ses membres auprès des médias.

La FPF veille à la défense des libertés religieuses, à favoriser le dialogue avec les autres religions et à encourager les relations et les initiatives communes en son sein.

Elle agit et communique par ses services (télévision, communication, relations avec les Églises chrétiennes) et est présente dans la société via ses quatre aumôneries (armées, établissements pénitentiaires, établissements sanitaires et médico-sociaux et aéroports).

La FPF est localement constituée en pôles qui déclinent ses orientations dans les actions de service, de relation et de représentation. La FPF déploie aussi dans les départements des référents du protestantisme.

Sommaire

- 1 **Édito**
- 2 **La FPF en chiffres**
- 4 **Agenda du président**
- 6 **Rapport du Conseil**
- 8 **Temps forts**
- 12 **Rapport des services et commissions**
 - 13 Aumôneries
 - 17 Communication et médias
 - 18 Œcuménisme et communautés
 - 21 Juridique, éthique et écologie
 - 23 Interreligieux
 - 24 Éducation et jeunesse
- 25 **Charte de la FPF**

© FPF, 16/01/25

Conception : secrétariat général et service communication de la FPF.

Carte de vœux 2025 : illustration de Caroline Péron.

Crédit photographique : service communication de la FPF, ©Corinne Simon pour la FPF, © P. Balas pour EEUDF.

Graphisme : Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr

Imprimé par l'imprimerie Le Réveil de la Marne.

Plus de 1 000 acteurs fédératifs

L'année 2024 signe un tournant dans l'organisation de la Fédération protestante de France, avec la mise en place de référents départementaux du protestantisme. Ces représentants locaux ont pour mission de renforcer le lien entre les Églises et les préfetures, répondant à de nouveaux besoins nés de la mise en œuvre de la loi CRPR. À l'aube de 2025, nous comptons près d'une soixantaine de ces référents, qui viennent renforcer les rangs des acteurs du projet fédératif.

Nous comptons maintenant plus de 1 000 personnes travaillant activement pour la fédération et le lien fédératif.

Ce rapport d'activité rend hommage au travail de ces acteurs du protestantisme français. Pasteurs, aumôniers, membres de commission, référents départementaux, membres de pôles locaux, salariés et bénévoles d'un membre de la FPF, chacun à sa mesure, chacun avec sa personnalité est une pierre de ce bel édifice qu'est la Fédération protestante de France et apporte sa contribution au témoignage que porte notre famille spirituelle. Chacun répond à une ou plusieurs des missions qui ont été redéfinies lors de l'Assemblée générale 2024. Ces cinq orientations stratégiques sont d'égale importance et présentées ci-contre.

L'année écoulée nous aura permis de préparer pour le protestantisme français une action d'envergure face au défi actuel qu'est la lutte contre les violences sexuelles et spirituelles. La Fédération protestante se doit d'être exemplaire sur ce sujet. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place, dès janvier 2025, un cadre éthique clair sur la conduite à tenir en cas de plainte, cadre qui sera signé par l'ensemble de nos membres. Un ouvrage, *Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme*, dirigé par la FPF, va paraître pour sensibiliser et armer nos membres alors que des formations dans le même but ont déjà débuté pour les pasteurs et responsables d'Églises. Enfin, une ligne d'écoute sera mise en place avec l'organisme indépendant France Victimes, pour fournir conseils et accompagnement professionnel à toutes les victimes.

À tous ces acteurs fédératifs, la FPF souhaite exprimer sa gratitude.

Nous continuerons en 2025 à relever les défis de notre société en nous appuyant sur le verset de l'année : « Persévérez dans l'amour fraternel » Hébreux 13.1.

*Pasteur Christian Krieger,
Président de la Fédération protestante de France*



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Au cœur de la cité

- Faire connaître et représenter le protestantisme français
- Porter la parole publique du protestantisme et témoigner de l'espérance chrétienne
- Investir les lieux de dialogue et porter un appel à la justice et un message universel de paix et de fraternité

Au cœur du protestantisme

- Accueillir et fédérer les expressions du protestantisme en France
- Faire vivre et développer le lien fédératif

Retrouvez son discours lors
de l'Assemblée générale 2025 :



Chiffres clés 2024



LES MEMBRES

26

Unions d'Églises

7

Églises associées

12

Communautés

71

Œuvres ou mouvements



Église évangélique libre de Gaubert

Accueillir et fédérer
les expressions
du protestantisme en France

Porter la parole publique
du protestantisme et
témoigner de l'espérance
chrétienne

AUMÔNIERS

129

Établissements sanitaires
et médico-sociaux

379

Prisons

70

Armées

3

Aéroports

35

Jeux Olympiques
et Paralympiques

AUDIENCE

Nombre moyen d'auditeurs
en direct par émission

250 000

SOLAÉ, le rendez-
vous protestant
sur France Culture

178 000

Présence protestante
sur France 2

Faire vivre et
développer
le lien fédératif

COMMISSIONS

107

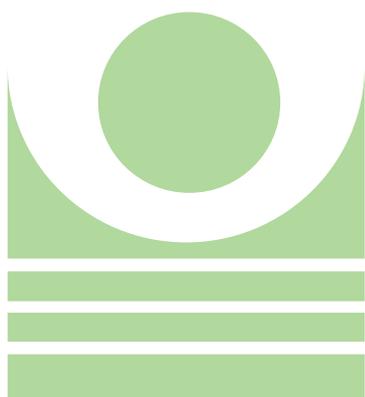
membres de
commissions de la FPF

CONSEIL DE LA FPF

26

membres issus de la grande
diversité du protestantisme

1000
acteurs
fédératifs



Chiffres clés 2024



Réouverture de la
Cathédrale Notre-Dame

Investir les lieux
de dialogue et porter
un appel à la justice et
un message universel
de paix et de fraternité



Faire connaître et représenter
le protestantisme français



RENCONTRES
DU PRÉSIDENT
DE LA FPF

59
représentations auprès
du gouvernement

74
lien fédératif et
autres protestants

45
rencontres
interreligieuses

178
au total



Le Conseil de la FPF

Agenda du président

Version
complète:



9 avril

Depuis 2017, la FPF et la Fédération de l'entraide protestante sont signataires avec le gouvernement français du protocole des **couloirs humanitaires**. Cette initiative a pour but de permettre à des personnes réfugiées au Liban d'être accueillies en France via des voies légales et sûres. Grâce aux Couloirs humanitaires, **39 migrants ont pu trouver refuge en France cette année**. Le 9 avril, le président de la FPF a fait partie de la délégation en charge d'accueillir deux familles et un jeune homme syriens arrivant à l'aéroport Charles-de-Gaulle.



10 et 11 mai

Une soirée de gala, organisée au Fort Ganteaume à Marseille, a réuni plus de 260 invités, dont Christian Krieger pour l'anniversaire des **100 ans de l'Union des Églises évangéliques arméniennes de France (UEEAF)**. Le président de l'Union, le pasteur Joël Mikaélian a rappelé les moments de l'histoire des Églises évangéliques arméniennes depuis leur arrivée à Marseille en 1924 jusqu'à aujourd'hui. Le lendemain, le président de la FPF a assuré la pré-dédication lors du Culte du centenaire de l'UEEAF. Ce culte faisait suite à un synode d'importance qui a reconduit le **pasteur Joël Mikaélian comme président de l'Union, et a voté la reconnaissance du ministère pastoral féminin**.



31 août

L'Église protestante réformée évangélique du Pas des Cévennes (UNEPREF) et le pôle FPF Cévennes ont inauguré le **Temple d'Anduze après rénovation**. Cet événement a signé la fin officielle des travaux de restauration du bâtiment fermé depuis cinq ans. Le président, une vice-présidente et le secrétaire général de la Fédération protestante de France étaient présents, tout comme le préfet du Gard et le président de l'Alès Agglomération. Ce temps de fête s'est ouvert avec un culte musical exceptionnel, pour se clôturer en musique également avec le Chœur symphonique de Montpellier.



18 janvier

Entretien avec Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.

11 mars

Entretien avec Étienne Ataire, secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) et président de la Miviludes.

1^{er} mai

Visite au rassemblement Vie et Lumière à Nevoay (45).

Agenda du président

2 décembre

La Fédération protestante de France organise chaque année avec le Cercle Charles Gide, le **Dîner des protestants**. La quatrième édition s'est tenue le 2 décembre à la Maison de la Mutualité à Paris. Cette rencontre annuelle, placée cette année sous le thème de la fraternité, a pour objectif de rassembler la grande diversité du protestantisme autour d'une thématique, de lever des fonds pour la Fédération de l'entraide protestante et d'interpeler le gouvernement dont des représentants étaient présents. Plus de 450 personnes ont répondu présentes cette année.



7 décembre

À l'occasion de la **réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris**, les responsables des principales traditions religieuses de France se sont retrouvés sur son parvis pour vivre ce moment historique. Devant les caméras de France Télévisions, ils ont échangé sur le sens de la réouverture de cet édifice, signe de la foi, de culture, et de l'histoire de France. Ces discussions, en marge de la cérémonie et de la messe de réouverture, étaient diffusées dans le cadre des émissions des Chemins de la Foi, en direct sur France 2. Sur le plateau, le pasteur Christian Krieger a souligné l'importance de ce moment d'unité nationale et d'unité entre les cultes, qui envoie un message fort à destination du monde entier. Cette émission a battu des records d'audience avec 798 000 spectateurs.



9 décembre

Profitant de la **Journée nationale de la laïcité**, la **Conférence des responsables de culte en France** s'est rendue le 9 décembre au sein du collège Jean-Baptiste Corot (Le Raincy). Ils y ont rencontré des collégiens de 4^e et 5^e, ainsi que la rectrice de l'académie de Créteil, la sous-préfète du Raincy, la responsable de l'équipe Valeurs de la République de l'académie, la principale du collège, et des professeurs d'histoire-géographie. Les responsables de culte ont présenté à la salle leur vision de la laïcité, avant un échange convivial avec les élèves, qui avaient travaillé le sujet avec leurs professeurs en vue de cette rencontre.



23 septembre

Célébration œcuménique du Temps pour la création à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge.

30 octobre

Forum chrétien francophone à Liège, Belgique.

6 décembre

Célébration œcuménique du cinquantenaire de l'ACAT-France, à l'Église Saint-Eustache de Paris.

Rapport du Conseil

Au cours de l'année 2024, le Conseil a porté et diffusé les orientations stratégiques auprès des acteurs fédératifs.

Il a validé la stratégie du service communication incluant un projet de plateforme de marque et visant à **actualiser l'identité, les missions, les convictions et l'identité visuelle de la FPF**.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont mandaté le service télévision et sa commission d'accompagnement, en collaboration avec le Bureau, pour ajouter à ce service l'outil de **production vidéo**.

Le Conseil a également avancé sur la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée générale concernant les **violences sexuelles et spirituelles**, notamment par la rédaction d'un référentiel.

Deux groupes de travail ont été mis en place : l'un pour la révision des statuts et du règlement intérieur, l'autre pour étudier les enjeux liés à l'élargissement de la fédération.

La situation financière a constitué un point de vigilance, et engendré un **plan de révision des contributions des membres**.

Le Conseil a également suivi la situation politique en France et certains événements internationaux.

Enfin, il a procédé à la **nomination de référents départementaux du protestantisme** et supervisé la prise de fonction des aumôniers auprès des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Le **Conseil s'est réuni quatre fois** : les 8 et 9 mars au domaine Le Lazaret à Sète, les 7 et 8 juin, les 4 et 5 octobre et les 6 et 7 décembre. Deux courtes séances additionnelles en visioconférence ont eu lieu les 11 juillet et 8 novembre.

Conformément au rythme établi en 2023, le **Bureau s'est réuni mensuellement** pour traiter les sujets et préparer les séances du Conseil. À chaque réunion, le président a présenté un rapport détaillant ses activités de représentation, incluant celles assurées par les vice-présidentes.

Version complète :



Adoption d'une stratégie de communication et plateforme de marque

Le Conseil a adopté une stratégie de communication pour **renforcer la visibilité du protestantisme et harmoniser l'expression des membres de la FPF**. En externe, elle valorise la diversité des actions et assure une présence médiatique cohérente. En interne, elle optimise la circulation de l'information et la coordination. Le slogan « **Protestants, engagés au cœur de ce monde** » a été retenu, structuré autour de trois axes : rassembler les protestants, les représenter auprès des pouvoirs publics et témoigner dans la société.

Mise en place des référents départementaux du protestantisme

En mars, le Conseil a validé le cahier des charges des référents départementaux du protestantisme, précisant leurs sélection, nomination et missions. Les premiers référents ont été nommés en mars et en octobre, recevant une lettre de mission.

En octobre, une journée de travail a rassemblé 45 référents pour clarifier leurs **interactions avec les mairies et préfetures**. Un livret de présentation du protestantisme a été élaboré.

Pour une **couverture nationale d'ici août 2025**, des nominations temporaires seront envisagées via les unions nationales.

Couloirs humanitaires

Lancée en 2017, l'initiative des couloirs humanitaires facilite **l'accueil sécurisé de réfugiés syriens depuis le Liban**, en coopération avec la FEP.

En 2024, les arrivées ont été accompagnées par les responsables de la FPF.

Rapport du Conseil

Assemblée générale 2024

L'Assemblée générale 2024, tenue les 27 et 28 janvier à Paris sur le thème « Quel engagement pour les protestants dans la philosophie de la sollicitude (care) ? », a mis en lumière le **rôle des aumôneries**. Le bilan de l'application de la loi du 24 août 2021 a été conduit et le projet d'orientations stratégiques 2023-2027 adopté pour les quatre prochaines années. **Face aux risques financiers** des mesures ont été décidées: hausse générale de 4 % des contributions, cotisation minimale à 500 € et amorce d'un rééquilibrage des contributions des Églises évangéliques.

L'assemblée a également voté l'adhésion définitive de l'association Holistic Sports et l'entrée en probation de l'Église Ekklesia21 et de l'association Fréquence Oasis.

Situation politique et internationale

Face à la polarisation politique, la FPF a pris position contre les discours extrémistes. Internationalement, elle a soutenu l'Église Kanaky en **Nouvelle-Calédonie**, suivi la situation en **Haïti** comme au **Liban**. Elle a suspendu sa délégation auprès de la Fondation Les Cèdres. Elle a également réactivé sa participation au **programme œcuménique pour Israël-Palestine**, promouvant paix et dialogue.

Équilibre budgétaire de la FPF

La FPF a engagé un audit externe, révélant le besoin d'un contrôle de gestion renforcé et instaurant un suivi budgétaire mensuel. Un **plan de refonte des contributions** a été approuvé, appliquant un taux de 1,2 % sur les recettes consolidées des Églises, avec un plan de convergence sur trois ans. Objectif: conforter l'équilibre budgétaire.

Refonte des statuts et réflexion sur l'élargissement

Le Conseil a initié une révision des statuts afin de les simplifier, d'intégrer des pratiques déjà en vigueur et de clarifier leur application. Ce travail, confié à Catherine Bergeal et Jean-Daniel Roque, sera présenté en AG 2025 pour adoption en 2026. Parallèlement, un groupe étudie l'élargissement de la fédération, avec un travail sur les **critères d'adhésion, les procédures et les mécanismes de vigilance**.

Mesures contre les violences sexuelles et spirituelles

Suite à l'Assemblée générale, le Conseil a initié des actions pour lutter contre les violences en milieu ecclésial et accompagner victimes et responsables. Un **référentiel** a été élaboré pour harmoniser les pratiques des Églises. Un comité d'expertise accompagnera les responsables d'Églises, tandis qu'un **partenariat avec France Victimes** propose une ligne d'écoute dédiée. **Des formations** spécifiques ont été mises en place, et un guide sera édité avec l'Alliance biblique française.

Programme EMOUNA

La FPF soutient activement le programme EMOUNA, porté par Sciences Po.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes en juin 2024, le président Christian Krieger a réaffirmé l'**importance du dialogue interreligieux**, une valeur essentielle de la FPF.

Il a, au moment du départ à la retraite de la pasteure Corinne Lanoir (EPUdF), salué son engagement depuis la création du projet EMOUNA.

La pasteure Marie-Pierre Cournot (EPUdF) a pris sa succession. Pour l'année en cours, quatre protestants suivent le programme.

Temps forts



Lutte contre les violences

Depuis plusieurs années, la Fédération protestante de France s'engage pour permettre à l'ensemble des expressions protestantes présentes dans notre pays de relever le défi de la lutte contre les violences sexuelles et spirituelles. En 2024, la FPF a initié **trois projets** :

- **Prévention** : organiser des formations de sensibilisation pour les personnes engagées dans l'Église et y assumant des responsabilités. Une première session a eu lieu avec des responsables protestants à Paris. Une seconde a accueilli des responsables de tous les cultes de France. Ces formations se poursuivront en 2025.
- **Accompagnement** : édition d'un guide face aux violences sexuelles et spirituelles, en partenariat avec l'Alliance biblique française. Il sera disponible pour le grand public début 2025.
- **Soutien aux victimes** : la création d'un numéro d'appel dédié pour prodiguer accueil, conseil et accompagnement professionnel à toute victime. Les écoutants seront des professionnels de France Victimres, formés à cette problématique et non-affiliés ecclésiastiquement pour assurer un regard objectif face à la victime.

Après une première rencontre à la Maison du protestantisme de Paris en septembre 2023, la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) a souhaité poursuivre son travail de lutte contre les violences sexuelles ensemble. C'est pourquoi, sous l'impulsion de la FPF, **la CRCF a invité le juge Édouard Durand, ancien président de la CIIVISE, pour une conférence** intitulée « Drame de l'inceste : comment mettre un terme à la culture du silence ? ».

Le replay de cette conférence est disponible sur la chaîne YouTube de la FPF.

Version
complète :



Formation à la lutte contre les violences sexuelles et spirituelles avec des responsables d'Églises

Temps forts



Jeux Olympiques et Paralympiques

La Fédération protestante de France était en charge de l'aumônerie protestante pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. La commission mise en place spécialement pour cette occasion a assuré la formation et la présence des aumôniers dans le village olympique durant les Jeux, mais elle a également participé à l'organisation d'événements.

Le 8 mai, au stade Pierre de Coubertin, une dizaine d'organismes chrétiens se sont associés pour célébrer l'arrivée de la flamme olympique sur le sol français. Outre les festivités et tournois sportifs, les participants ont pu vivre des temps de louange et une cérémonie œcuménique à laquelle ont participé les pasteurs Anne-Laure Danet (alors responsable du service des relations avec les Églises chrétiennes) et Christian Krieger. À l'occasion des Jeux de Paris, la radio Phare FM a fêté ses 35 ans avec une semaine d'émissions spéciales, en partenariat avec la FPF. Les meilleurs moments de ces directs ont été partagés sur les réseaux sociaux de la fédération. Présence protestante a saisi l'occasion pour tourner une émission avec les journalistes de Phare FM.

Des aumôniers avec le directeur du village olympique, la coordinatrice du centre multiconfessionnel et un membre du BCC.

Les crampons d'Olivier Giroud à gagner durant « Fête, sport et unité »



Temps forts



Plaidoyer fin de vie

En début d'année, le président Emmanuel Macron a initié un projet de loi relatif à «l'accompagnement des malades et de la fin de vie». La Fédération a réalisé un plaidoyer à l'encontre de ce projet de loi qu'elle juge «inopportun». La position de la Fédération protestante est restée ferme durant tout le temps des discussions: le dialogue d'une possible évolution législative sur la «fin de vie» ne pourra avoir lieu qu'après la mise en place d'unités de soins palliatifs couvrant l'ensemble du territoire et après la parution d'une étude de l'application de la loi Claeys-Leonetti.

S'appuyant sur le rapport de la commission éthique et société de la FPF, son président, Jean-Gustave Hentz, et le président de la FPF, Christian Krieger, ont multiplié les rendez-vous auprès du gouvernement. Ils ont notamment remis le rapport à Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la santé et des solidarités le 29 février puis ont été entendus le 24 avril par la Commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi.

Christian Krieger faisait également partie de la délégation composée des responsables des cultes de France, médecins et penseurs pour discuter du sujet de la fin de vie invitée à deux reprises à l'Élysée pour débattre de ce sujet.

Retrouvez le rapport «Pour davantage d'humanité en fin de vie» sur le site de la FPF.



Remise du rapport sur la fin de vie
à la ministre Catherine Vautrin

Temps forts



Référents départementaux du protestantisme

La loi confortant le respect des principes de la République (CRPR) a donné aux préfets de nouvelles compétences et soulevé des questions, notamment sur le régime des associations socio-culturelles.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la FPF met en place un référent du protestantisme dans chaque département afin de dialoguer plus efficacement entre les Églises et associations protestantes et les pouvoirs publics. En début d'année, le Conseil de la FPF a entériné le cahier des charges de ces référents, précisant leur sélection, nomination et missions. Les premiers référents ont été nommés en mars et en octobre, recevant leur lettre de mission.

Afin d'informer et répondre aux questions de ces nouveaux représentants du protestantisme local, la FPF a organisé en octobre un séminaire à la Maison du protestantisme de Paris. Ils ont été reçus par le pasteur Pierre Blanzat, responsable du service des relations avec les Églises chrétiennes, le pasteur Thierry André, chargé du développement territorial, et Catherine Bergeal, présidente de la commission Droit et liberté religieuse.

Ils ont pu repartir de cette journée avec plusieurs documents dont un livret de présentation de la FPF et des missions du référent spécialement prévu à destination des pouvoirs publics, ainsi qu'un exemplaire du livre *La foi et la loi: Les associations culturelles*, livre rédigé par Jean-Daniel Roque, ancien président de la commission Droit et liberté religieuse. Cet ouvrage est à destination des associations culturelles protestantes, qui sont particulièrement impactées par la loi CRPR.



Journée des référents départementaux du protestantisme à la Maison du protestantisme

Rapport des services et commissions

Version complète :



Grâce à une subvention de la Fondation FLAM, **une base de données unique et transversale à l'ensemble des services de la FPF a été configurée et mise en place**. Des formations spécifiques sont en cours pour les salariés pour qu'ils en maîtrisent l'utilisation. Cet outil permettra d'optimiser la communication interne et externe de la FPF.

Le site internet, www.protestants.org, continue de progresser, avec 20 000 visiteurs depuis janvier 2024.

Le secrétaire général a activement accompagné les commissions notamment pour soutenir la mise en œuvre des axes stratégiques et d'assurer le suivi de divers projets en cours.

Les réunions des responsables de service ont alterné entre visio-conférences et rencontres en présentiel. De plus, des moments conviviaux autour d'un repas, réunissant l'ensemble du personnel, le président et le secrétaire général, ont été organisés après chaque Conseil, permettant un partage d'informations et une appropriation des axes stratégiques.

Le séminaire des responsables de service s'est tenu cette année à Nîmes. Le groupe a été accueilli dans les locaux de l'EPUDF, la Maison du protestantisme de Nîmes, par les pasteurs et aumôniers, avec des échanges centrés sur les bénéfices de la création d'un pôle fédératif dans la ville.

Plusieurs recrutements ont été réalisés :

- Stéphane Arkhipoff a été recruté pour une mission d'intégration au sein de l'aumônerie des aéroports. Il est en poste à l'aéroport de Paris-Orly depuis le 1^{er} juillet.
- Le pasteur Philippe Aurouze (UFA) a pris ses fonctions d'aumônier national des prisons au 1^{er} juillet.
- Le pasteur Pierre Blanzat (EPUDF) a pris ses fonctions de responsable du service des relations avec les Églises chrétiennes depuis le 1^{er} octobre.
- Le service communication a été renforcé par l'arrivée d'un alternant vidéaste, Ayoub El Barzouli, succédant à Magali Houziaux, qui a rejoint les services JAP et AESMS, ainsi que par une assistante administrative, Jemima Gunn, succédant à Mathilde Mouttou, partie dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Naomi Blasiak a également rejoint l'équipe en tant qu'alternante mi-septembre.

De nouveaux outils de suivi budgétaire ont été mis en place en concertation avec le trésorier et les responsables de service pour améliorer le suivi quotidien des dépenses.

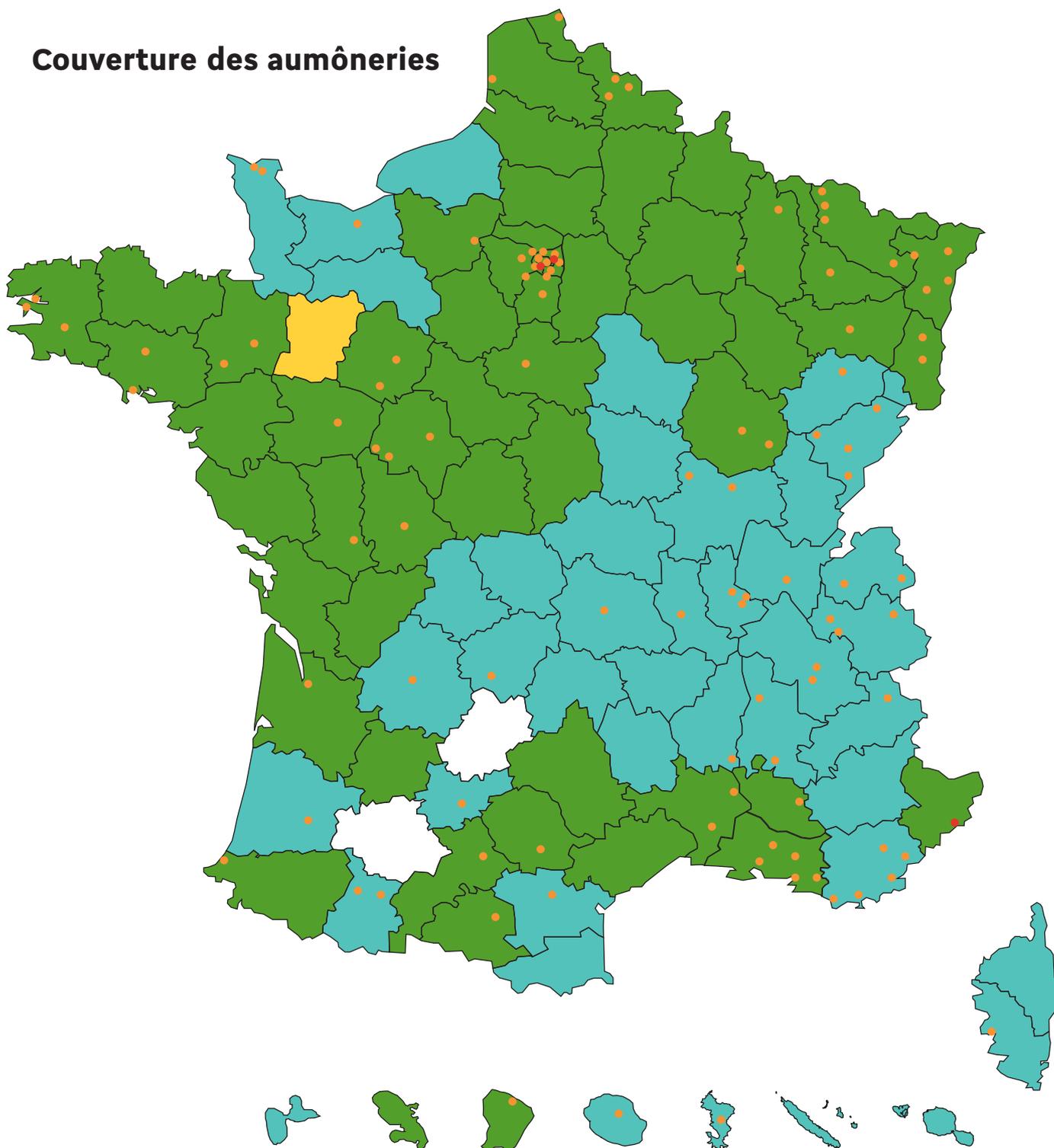


Relations avec le personnel

Les représentants du personnel, élus en 2023, ont intégré leurs fonctions au sein du CSE. Les entretiens professionnels biannuels, destinés à accompagner les salariés dans leurs projets d'évolution, ont été réalisés, et les formations approuvées ont été suivies par les salariés au cours de l'année.

Pasteur Jean-Raymond Stauffacher,
secrétaire général

Couverture des aumôneries



- Présence d'une ou plusieurs aumôneries aux ESMS
- Présence d'une ou plusieurs aumôneries aux prisons
- Présence d'une ou plusieurs aumôneries aux ESMS et aux prisons
- Aumônerie dans l'aéroport
- Aumônerie militaire

Aumôneries



Aumônerie aux Armées

Face aux tensions internationales liées au retour de la guerre en Europe, les 70 aumôniers militaires protestants français ont assuré une présence spirituelle auprès des forces armées, engagés à la fois en opérations extérieures et dans le soutien de l'opération « Sentinelle » sur le territoire français, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Cette année, les journées d'étude annuelles ont été consacrées à la préparation à un conflit de haute intensité en Europe.

Le Rassemblement international militaire protestant (RIMP), qui s'est tenu à Gagnières (30), a réuni 300 participants de 12 nations.

L'année 2024 a également marqué le 170^e anniversaire de l'aumônerie protestante aux armées, célébré par une cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris.



Justice Aumônerie des prisons

En 2024, Philippe Aurouze a succédé en tant qu'aumônier national, à Pascal Hickel, lui-même nommé aumônier régional pour les départements et régions d'Outre-mer.

Magali Houziaux a pleinement pris ses fonctions d'assistante de l'aumônerie.

Dans les 198 établissements pénitentiaires français, 379 aumôniers protestants de différentes sensibilités ont apporté un soutien moral et spirituel aux détenus, surmontant les défis liés à la surpopulation et aux restrictions. La commission nationale d'accompagnement a lancé des projets autour de l'accompagnement spirituel des aumôniers et de l'aide aux personnes après leur sortie de prison, renforçant ainsi la dynamique de dialogue œcuménique et interreligieux.

Des formations, en parallèle du diplôme universitaire de Strasbourg Aumônerie protestante, sont également proposées pour perfectionner les aumôniers et les sensibiliser à l'intégration dans les ministères protestants.

Version complète :



Version complète :



Cérémonie du ravivage de la Flamme du Soldat inconnu

Pasteur Philippe Aurouze, nouvel aumônier national des prisons



Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux (AESMS)

Le service AESMS et sa commission d'accompagnement se sont alignés sur les axes stratégiques de la FPF pour renforcer la présence spirituelle dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le 23 janvier 2024, une nouvelle **Charte nationale des aumôneries de la fonction publique hospitalière** a été signée au **ministère de la Santé**, après deux années de travail collaboratif entre les divers acteurs. Cette Charte met en valeur la contribution du protestantisme à l'accompagnement en milieu hospitalier.

En novembre, les aumôniers nationaux de l'AESMS, accompagnés de représentants d'autres cultes, ont rencontré la cheffe du Bureau central des cultes.

Une **journée nationale de l'aumônerie** a été organisée en régions autour de cultes et conférences afin de sensibiliser à la question de l'aumônerie en milieu hospitalier.

Version
complète :



Signature de la Charte nationale
de l'aumônerie AESMS révisée

Aumôniers aux aéroports Charles-de-
Gaulle et Orly, chrétiens et musulmans



Aumônerie aux aéroports

Les aumôniers aux aéroports participent activement au témoignage de l'espérance chrétienne auprès des passagers et du personnel aéroportuaire, à travers des **actions d'accueil, d'écoute et d'assistance**.

Leur présence, parfois discrète dans les aéroports régionaux, est plus visible dans les grands aéroports, où des espaces interreligieux sont mis à disposition dans les zones publiques et réservées.

En 2024, le pasteur David Gonzalez, aumônier d'Orly, a été remplacé par Stéphane Arkhipoff. **À Nice**, Yves Raoux a constitué une équipe d'aumônerie protestante, soutenue par la **signature d'une convention-cadre avec les responsables de l'aéroport**.

Le président de la commission a également assuré la formation spécifique à l'aumônerie aéroportuaire dans le cadre du diplôme universitaire de Strasbourg.

Version
complète :



Aumôneries



Aumônerie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (JOP), **35 aumôniers protestants, spécialement formés** pour l'occasion, ont assuré une présence spirituelle continue au village olympique, accompagnant les visiteurs de tous horizons.

Dans le centre multiconfessionnel du village olympique, **l'espace chrétien a accueilli près de 1500 cents personnes de tous les continents**. Trois moments spirituels étaient proposés chaque jour.

Un parcours spirituel, des Nouveaux Testaments spécialement imprimés pour les Jeux, ainsi que des Bibles en plusieurs langues ont également été mis à disposition.

L'amitié entre les aumôniers de différents cultes a laissé une forte impression auprès des athlètes et a donné lieu à des paroles de reconnaissance de la part de Tony Estanguet, président du COJO, Thomas Bach, président du CIO, et Emmanuel Macron, président de la République.

Version complète:



EN CHIFFRES

35
Aumôniers protestants

45
Jours de présence

135
Temps d'offices ou prières

8
Langues parlées

350
Nouveaux Testaments distribués

Des aumôniers protestants avec deux catholiques et une athlète médaillée d'argent

Communication et médias

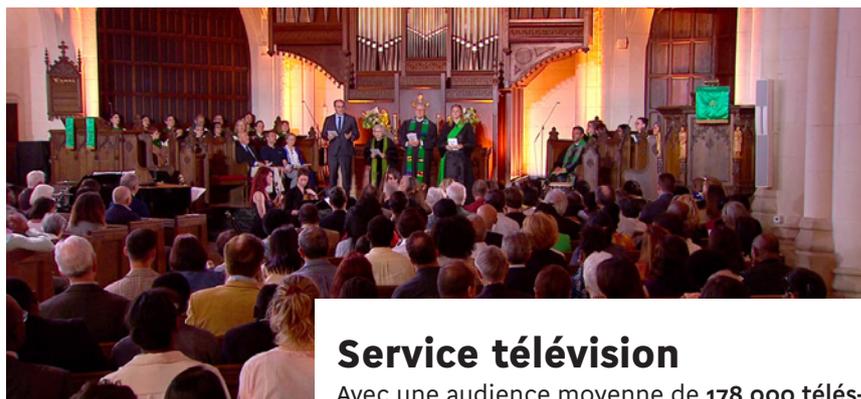


Service communication

Avec le renouvellement de son site internet en janvier, la FPF propose à ses membres un outil enrichi pour accéder à ses ressources tout en offrant au grand public **une vitrine moderne et attractive du protestantisme**. Ce site, pilier de la stratégie de communication, accorde une place significative à la vidéo, permettant de diffuser des témoignages d'acteurs protestants et de valoriser les événements de la FPF.

Pour renforcer la voix collective de ses membres, le service a porté une réflexion **sur la vision, les missions, les convictions et la signature de la fédération**, dans le cadre d'une plateforme de marque : « Protestants, engagés au cœur de ce monde ».

Durant l'année, le service a dénombré **260 citations** de la fédération dans les médias, diffusé **61 émissions radio SOLAË** sur France Culture (avec une audience moyenne de 280 000 auditeurs), **11 podcasts d'Actualités protestantes** et a participé à l'organisation d'événements comme le Dîner des protestants ou la Journée œcuménique de lancement des Jeux de Paris. Une brochure présentant les Églises luthéro-réformées a été publiée.



Service télévision

Avec une audience moyenne de **178 000 téléspectateurs chaque dimanche sur France 2**, Présence protestante remplit pleinement sa mission de témoignage du protestantisme.

La diversité de ses programmes reflète cette ambition : des émissions bibliques telles que « **Ma Foi** » et « **Notre Culte** » mettent en lumière des récits de vie personnels et rendent la Parole de Dieu accessible à tous, tandis que des émissions ancrées dans l'actualité abordent des thématiques majeures. Au cours de l'année, des sujets tels que **la guerre en Ukraine**, ou encore **des enjeux de société comme le rapport à l'argent et l'aumônerie des prisons** ont été explorés.

À l'occasion des **Jeux de Paris**, un culte spécial a été tourné à l'Église américaine de Paris et diffusé en **Eurovision**, illustrant l'ouverture et la pertinence des programmes face aux grands événements mondiaux.

Version complète :



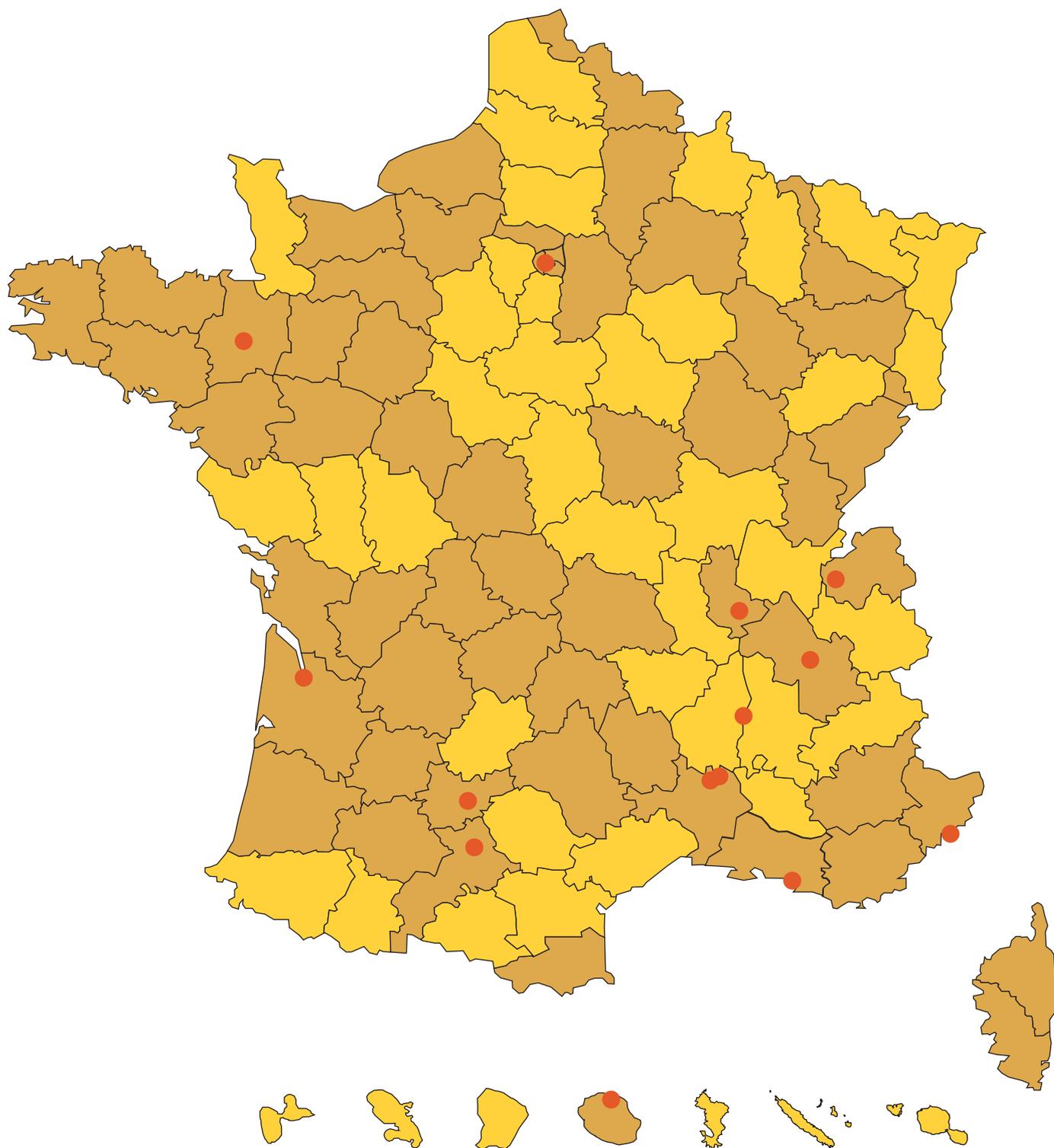
Version complète :



4^e édition du Dîner des protestants

Retransmission d'un culte pour les JOP

Référents départementaux et pôles locaux



- Pôles FPF
- Référents identifiés
- Référents en cours d'identification

Référents départementaux et pôles locaux



Les missions des pôles et des référents

La Fédération protestante de France est localement constituée en pôles qui portent les orientations du Conseil dans ses actions de service, de relation et de représentation. Ce maillage territorial est essentiel afin d'établir une vraie dynamique relationnelle et ainsi permettre une présence et une visibilité accrues du protestantisme sur le plan local.

La FPF est forte de 14 pôles.

La loi confortant le respect des principes de la République a donné aux préfets de nouvelles compétences et soulevé des questions, notamment sur le régime des associations socio-culturelles. Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la FPF met en place un référent du protestantisme dans chaque département.

Ces référents ont pour missions :

- **D'être l'interface des différentes composantes du protestantisme** (Églises, associations et aumôneries) auprès de la représentation de l'État, des élus et des collectivités départementales.
- **De connaître l'ensemble des acteurs du protestantisme du département**, être une interface afin de favoriser leurs relations mutuelles et faciliter leur représentation auprès des pouvoirs publics.
- **D'accompagner, si besoin, les acteurs du protestantisme dans leurs démarches** auprès des pouvoirs publics.



Rencontre des référents départementaux du protestantisme à la Maison du protestantisme

Pasteur Thierry André, chargé du développement territorial

Œcuménisme et communautés



Dialogues et recherches communautaires (DRC)

Les membres du DRC poursuivent la mission de témoignage de la FPF en participant activement aux espaces de dialogue œcuméniques et interreligieux pour transmettre un message de paix et de fraternité. Chaque jour, ils incarnent ces missions dans leurs communautés par la prière et l'accueil.

Cette année, la **rencontre annuelle générale des membres des DRC**, qui est le point culminant de leurs activités, s'est tenue à Ralligen, en Suisse, au sein de la Communauté des Frères Christusträger, **autour du thème de l'espérance**. Lors de cette assemblée, Sœur Mireille des diaconesses de Reuilly a été élue présidente du bureau des DRC, elle prendra ses fonctions en mars 2025.



Service des relations avec les Églises chrétiennes

En 2024, le service des relations avec les Églises chrétiennes (SREC) a vu Anne-Laure Danet quitter ses fonctions et être remplacée par Pierre Blanzat, le 1^{er} octobre.

Le développement des relations œcuméniques reste essentiel dans la mission du SREC, qui participe activement au dialogue et aux actions de sensibilisation, tels que le **Conseil d'Églises chrétiennes en France**, **l'Institut supérieur d'études œcuméniques**, et **les initiatives d'Église verte**.

Dans le cadre de la préparation des Jeux de Paris, le service a contribué à l'organisation de la **journée œcuménique au stade Pierre de Coubertin** et est intervenu lors des formations des aumôniers.

Version complète :



Version complète :



Rencontre annuelle générale des membres des DRC

Pasteur Pierre Blanzat, nouveau responsable du service SREC

Juridique, éthique et écologie



Droit et liberté religieuse

En 2024, la commission Droit et liberté religieuse de la FPF a collaboré avec le ministère de l'Intérieur pour soutenir la **mise en œuvre de la loi du 24 août 2021**, notamment en contribuant à une FAQ mise en ligne en mai.

Elle a aussi veillé à **accompagner la mise en place des référents départementaux du protestantisme** et a ouvert une boîte mail dédiée aux questions relatives aux référents et accessible à tous sur le site internet de la fédération.

Enfin, un travail de **modernisation des statuts et du règlement intérieur de la FPF** a été entrepris, permettant de mieux refléter la diversité des membres actuels et futurs, dans un contexte de changements et de croissance au sein de la fédération.

Version complète :



Catherine Bergeal, présidente de la commission Droit et liberté religieuse lors de la journée des référents

Docteur Jean-Gustave Hentz, président de la commission éthique et société

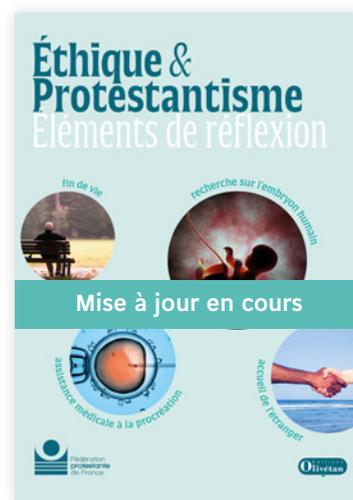
Éthique et société

L'un des travaux majeurs de cette année a été la **rédaction de l'étude « Dysphorie de genre et protestantisme »**.

Ce thème, soulevé par des Églises, des pasteurs, des parents en difficulté et des jeunes en transition, représente un véritable enjeu de société.

Des témoignages de personnes transgenre et une exploration approfondie de la littérature internationale ont contribué à la rédaction d'un rapport, qui sera finalisé début 2025.

Par ailleurs, la commission prévoit la publication d'un second recueil de travaux traitant de sujets variés, tels que **l'intelligence artificielle, les violences sexuelles et spirituelles, la vie économique, la gouvernance des associations protestantes** et la suite de la réflexion sur la question de la dysphorie de genre.



Version complète :



Juridique, éthique et écologie



Écologie et justice climatique

La commission écologie et justice climatique a participé activement au « Temps pour la Création », initiative œcuménique mondiale annuelle, dont le thème en 2024 était « Espérer et agir avec la création ».

En partenariat avec le réseau Espérer pour le vivant, deux webinaires thématiques d'approfondissement ont été organisés.

En collaboration avec le service communication, la commission a publié des vidéos présentant des témoignages d'engagement écologique parmi les membres de la fédération. À l'occasion de la COP29, elle a coordonné la rédaction d'une lettre ouverte de la Conférence des responsables de culte en France, alertant le gouvernement français sur les enjeux climatiques et proposant des actions concrètes pour la transition écologique.

Version complète :



Les co-présidents du CECEF plantent un figuier lors de l'Assemblée générale d'Église verte

Affiche du Temps pour la création



Relations avec l'islam

Face à l'actualité tragique au Moyen-Orient, la commission a concentré ses efforts sur le renforcement et la recréation de liens, souvent fragiles, entre protestants et musulmans.

Elle a conçu le programme d'un colloque intra-protestant intitulé « Parler avec les musulmans », prévu pour mars 2025, afin d'explorer les différentes approches du dialogue avec les musulmans.

Par ailleurs, elle a travaillé sur un projet de vidéos éducatives, poursuivi des collaborations avec l'Institut œcuménique de théologie Al Mowafaqa (Maroc) et la FEP, et maintenu un dialogue régulier avec le président de la FPF. Une rencontre commune avec la commission des relations avec le judaïsme a également été tenue.

Version complète :



Relations avec le judaïsme

En 2024, la commission des relations avec le judaïsme a publié les actes du colloque « Paul et le judaïsme, regards croisés juifs et chrétiens ».

Les lettres de Paul offrent des réflexions essentielles sur les interactions entre le judaïsme et les premières communautés chrétiennes.

Cette confrontation de perspectives juives et chrétiennes apporte un éclairage nécessaire pour renouveler la compréhension mutuelle entre chrétiens et juifs. L'exposition intitulée « Juifs et chrétiens : plus proches que tu ne le penses ? », conçue dans le cadre d'une campagne européenne, a offert au public une occasion de découvrir les liens profonds unissant ces deux traditions religieuses, notamment à travers leurs fêtes, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation contre les préjugés et l'antisémitisme.



Version complète :



Rencontre de la commission des relations avec l'islam en février

Éducation et jeunesse



Conseil scolaire

En tant qu'interlocuteur protestant du ministère de l'Éducation nationale, le conseil scolaire est reconnu au même titre que d'autres réseaux éducatifs.

Il soutient des projets essentiels tels que des actions de solidarité (maraudes, collectes de denrées), le programme Phare, contre le harcèlement et la sensibilisation au racisme et à l'antisémitisme.

En 2024, le conseil scolaire a accompagné l'intégration de l'établissement Maurice Tièche de l'Église adventiste au sein du réseau des écoles privées sous contrat, aidant à obtenir les autorisations et financements de l'Éducation nationale.

Le conseil scolaire maintient également des liens avec les établissements de l'Association des établissements scolaires protestants évangéliques en francophonie (AESPEF), promouvant une éducation basée sur les convictions protestantes.



Jeunesse

En partenariat avec le cercle Enfance-jeunesse de la FEP, une **veille juridique et financière** est mise en place pour soutenir les œuvres de jeunesse protestantes, particulièrement celles ayant perdu des agréments pour les aides de la CAF.

Au printemps, la commission a lancé une **enquête sur la précarité matérielle et morale de la jeunesse**, à laquelle 42 œuvres et mouvements ont participé.

En avril, les résultats ont été partagés avec des acteurs de la FPF, accompagnant des jeunes en difficulté dans la région de Montpellier.

Cette initiative a mis en évidence le besoin de créer des liens entre les acteurs et de partager des outils pour répondre efficacement aux besoins, notamment spirituels, des jeunes.

Version complète :



Version complète :



Rassemblement national des aînés EEUDF.

L'établissement Maurice Tièche, intègre les écoles privées sous contrat

Charte de la Fédération Protestante de France

Préambule

La Charte exprime l'unité particulière qu'au long des années, les Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements de la Fédération protestante ont pu construire.

Sachant que l'unité dans la diversité reconnue est un témoignage original et nécessaire dans l'Église universelle comme dans la société, nous voulons l'affermir et l'approfondir entre nous.

Chaque Église, Union d'Églises et Institution souscrivant à cette Charte conserve les formulations de la foi, les expressions culturelles, les formes de présence dans la société et les priorités du témoignage auxquelles elle est attachée.

La Charte se veut parole de proposition et d'encouragement que nous nous adressons pour l'avenir afin de donner un sens plus fort à la communauté que nous représentons ensemble et de vivre la richesse de nos diversités avec plus d'imagination, de patience et de disponibilité les uns pour les autres.

Elle dit et redit, qu'à travers les exigences de la communication, de la confiance, de l'interpellation et de la solidarité fraternelles, de nouveaux chemins de communion et de fidélité évangélique se découvrent, inattendus... pour tous.

La Charte affirme ainsi un triple lien de communion entre les membres de la Fédération :
la communion première donnée en Christ (communion fondamentale) ;
la communion donnée en partage à la famille protestante (communion d'héritage) ;
la communion en Christ à venir, que tous espèrent (communion eschatologique).

Charte

Rassemblés en vue de rendre un témoignage commun à l'Évangile de Jésus-Christ, les Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements constituant la Fédération protestante de France entendent dans la communion de l'Église universelle exprimer par cette Charte le projet qui les unit.

1. Avec la diversité de nos histoires, de nos traditions respectives et de nos sensibilités théologiques, nous, membres de la Fédération, déclarons nôtres les convictions suivantes :

1.1. Nous nous savons appelés et liés par l'Évangile tel qu'en témoignent les Écritures. Nous reconnaissons comme centrale l'annonce du salut par grâce, reçu par la foi seule. La prédication de la Réforme, les mouvements spirituels qu'elle a entraînés, la démarche œcuménique, affermissent cette conviction.

1.2. Conscients que l'Esprit de Dieu nous parle aussi les uns par les autres, nous sommes en marche ensemble vers une communion plus visible dans le respect des différences et dans la liberté de nos interpellations mutuelles.

1.3. Dans l'amour fraternel et la liberté que nous donne l'Évangile, nous encourageons l'accueil mutuel à la Cène comme réponse à l'invitation du Seigneur et signe de notre communion en Christ.

1.4. Nous cherchons à discerner et à vivre pleinement la complémentarité des dons, des ministères, des modes d'action divers que le même Seigneur donne en vue du bien de tous.

1.5. Envoyés dans le monde par Jésus-Christ proclamer la bonne nouvelle, nous cherchons à manifester ensemble sa puissance de libération et de renouveau par notre parole, notre prière, notre manière de vivre et nos engagements dans la société.

Aucun de nous n'est possesseur de la Parole et de la vérité de son interprétation, mais tous nous sommes appelés à nous laisser transformer par cette Parole pour grandir ensemble dans l'obéissance.

2. L'appartenance à la Fédération Protestante implique les conséquences suivantes qui définissent notre pratique de la vie commune :

2.1. Renforcer les liens entre les Églises, Unions d'Églises, Institutions, Œuvres et Mouvements en réfléchissant ensemble aux questions théologiques et éthiques suscitées par l'actualité, par les évolutions de nos sociétés et de nos cultures. Cette réflexion commune est d'autant plus nécessaire qu'elle est rendue parfois complexe du fait de la diversité de nos compréhensions de la référence à l'Écriture.

Accepter l'interpellation réciproque qu'entraînent les divergences entre conceptions ou pratiques du baptême, dans l'espoir de les rapprocher et la conviction mutuelle que les uns et les autres cherchent à être fidèles à l'enseignement biblique.

2.2. Organiser à tous les niveaux le partage des informations et des projets, des soucis et des espérances ;

Développer la concertation en vue d'actions communes, que celles-ci soient des entreprises de formation, d'évangélisation, de diaconie, ou de combat pour la justice, la sauvegarde de la création, et les droits humains ;

Développer la nécessaire communication aux niveaux local et régional, en particulier entre les différentes Églises et Institutions membres de la Fédération, pour permettre d'éviter toute action présentant un caractère de concurrence ; Assumer les tensions et les oppositions éventuelles dans la vérité et le respect fraternel.

2.3. Accepter en cas de différend entre Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements la médiation de la Fédération pour la recherche d'une conciliation ou de la réconciliation.

2.4. Vivre une solidarité financière à la mesure de nos ressources respectives comme un réel témoignage de notre volonté de vie commune.

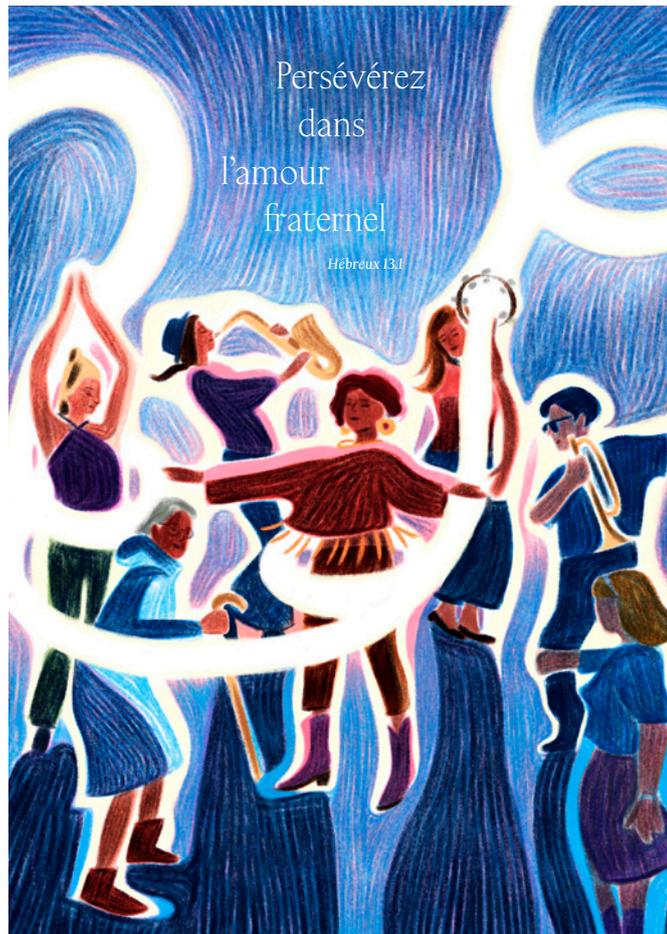
3. La Fédération protestante de France, pour rendre témoignage à l'Évangile dans le monde, s'exprime publiquement par son Conseil.

L'importance de ce témoignage implique le risque d'une parole commune, qui pourra prendre acte d'une pluralité de points de vue.

Les membres de la Fédération ont la responsabilité de relayer l'information sur ces prises de position. Nous acceptons que le Conseil diffuse des documents d'étude de nature à susciter une réflexion théologique ou éthique parmi les membres de la Fédération.

Nous reconnaissons qu'il appartient au ministère du président du Conseil de la Fédération de prononcer une parole publique lorsque le Conseil ou le Bureau l'y encourage ou lorsque les circonstances l'appellent.

4. La Fédération protestante de France se veut une communauté ouverte à d'autres Églises ou Unions d'Églises, Communautés, Œuvres ou Mouvements qui se reconnaissent dans ces convictions et sont prêts à donner leur adhésion à cette Charte. Elle a vocation à manifester notre souci de l'unité du corps du Christ au travers de ses relations œcuméniques et à réunir en un témoignage commun les expressions diverses de notre espérance du règne de Dieu.



Retrouvez toute l'actualité de la Fédération protestante de France sur le site protestants.org



Retrouvez toutes les vidéos de la Fédération protestante de France sur notre chaîne YouTube



Fédération protestante de France
47 rue de Clichy - 75009 Paris

www.protestants.org

 FederationProtestante

 @FPFCom